

Santé au travail : Loi santé au travail du 2 août 2021 (et ses décrets) applicable au 31 mars 2022 : présentation et enjeux; Risques Psychosociaux et obligation de prévention / obligation de sécurité : distinction, mise en oeuvre, contentieux



28. DROIT DU TRAVAIL



RÉF : UM22-07

DATE : 16 juin 2022

DURÉE : 3h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

Avocats en exercices

HORAIRES :

09:30 > 12:30

TARIF : 180€

NIVEAU :

FORMATEUR :

Me Cécile RITOUET,
Me Laurent CLEMENT CUZIN

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Présentation Loi et Décrets

Identifier les problèmes que va poser la mise en oeuvre de la Loi santé au travail du 2 août 2021.

Point jurisprudence sur obligation et prévention

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Exposé | <input type="checkbox"/> Démonstration / exercices |
| <input checked="" type="checkbox"/> Questionnement / débat | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | |

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Power Point | <input type="checkbox"/> Jeux |
| <input checked="" type="checkbox"/> Revue de Jurisprudence | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Textes | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Vidéo | |

MODALITÉS D'ÉVALUATION D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Comment estimez-vous que l'avocat aura atteint son objectif ?
Définissez un seuil de réussite.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Quiz ou QCM | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input type="checkbox"/> Mise en situation | <input type="checkbox"/> Autre... |
| <input checked="" type="checkbox"/> Restitution | |

Santé au travail : Loi santé au travail du 2 août 2021 (et ses décrets) applicable au 31 mars 2022 : présentation et enjeux; Risques Psychosociaux et obligation de prévention / obligation de sécurité : distinction, mise en oeuvre, contentieux



28. DROIT DU TRAVAIL



DESCRIPTION / CONTENU

Apports et questionnement Loi Santé au travail

RPS et obligation de prévention

Définition RPS

Mise en œuvre obligation de prévention dans l'entreprise

Comment est-elle appréciée par les tribunaux ?

Lien avec la loi Santé au travail =

éléments renforçant l'obligation de prévention - outils pour la respecter (employeurs) la contester (salariés)

RÉF : UM22-07

DATE : 16 juin 2022

DURÉE : 3h

PUBLIC : Avocats

PRÉ-REQUIS :

Avocats en exercices

HORAIRES :

09:30 > 12:30

TARIF : 180€

NIVEAU :

FORMATEUR :

Me Cécile RITOUET,
Me Laurent CLEMENT CUZIN

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement.

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 7 jours